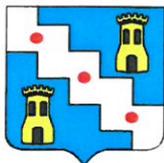


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2 – Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt janvier,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Emmanuelle SECCIA, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Frédéric PAULOIS pouvoir donné à Richard CHERMETTE, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Florian DOUHERET, Sophie DOURS.

Date de convocation : 14 janvier 2025

**OBJET : Renouvellement de la convention financière pour 2025, 2026 et 2027,
pour la distribution des calendriers de collecte des déchets**

Considérant que les usagers du service ont besoin de recevoir leur calendrier de collecte,

Considérant que la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle propose une convention de financement pour la distribution des calendriers de collecte dans les boîtes aux lettres par chaque commune membre,

Considérant les conditions de la nouvelle convention de financement pour la distribution des calendriers de collecte des déchets adoptée en Conseil Communautaire du 14 novembre 2024,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention et la modification de l'annexe de la convention de financement des calendriers de collectes des déchets
- **AUTORISE** Le Maire à signer la convention avec la Communauté de Commune.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture